



202404-15

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 022-212200349-20240405-20240415-DE

mairie
ti ker

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 Avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2^{ème} Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3^{ème} Adjointe, Pascal PRIGENT, 4^{ème} Adjoint, Magali BODEREAU, 5^{ème} Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Sylvie LE CARVENNEC, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX

Procurations : Brieuc CALVARY à Pascal PRIGENT, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL

Absents : Julie MALÉGOL, Sébastien MORVAN

Date de convocation : 21 Mars 2024

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : Emprunt

Monsieur Le Maire informe que compte tenu de l'avancement des travaux du marché de l'aménagement rue Charles et Henri Avril, l'emprunt de 300 000 € sera nécessaire pour régler les factures de ce marché.

Le Crédit Agricole a adressé une offre d'emprunt à un taux de 3.60 % sur 15 ans avec échéances constantes.

Le Conseil Municipal :

Vu le tableau d'amortissement présenté par le Crédit Agricole.

Considérant qu'il y a lieu d'emprunter pour le règlement des travaux du marché de l'aménagement de la rue Charles et Henri Avril

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** l'offre du Crédit Agricole de 300 000 € sur 15 ans à échéances constantes pour un taux de 3.60 %
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet emprunt.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'offre du Crédit Agricole de 300 000 € sur 15 ans à échéances



202404-15

mairie
ti ker

constantes pour un taux de 3.60 %.

- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet emprunt.

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Lydie LE FLOCH

Le Maire,

Maurice OFFRET

